

SESSION 2022

**AGREGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : LETTRES MODERNES

**COMPOSITION À PARTIR D'UN OU DE PLUSIEURS
TEXTES D'AUTEURS DE LANGUE FRANÇAISE**

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	0202A	101	0559

► **Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAH	0202A	101	0559

En classe de Seconde, vous étudierez l'ensemble des textes suivants dans le cadre de l'étude d'un corpus lié à l'objet d'étude : « La poésie du Moyen Âge au XVIII^e siècle ».

Vous présenterez votre projet d'ensemble et les modalités de son exploitation en classe.

TEXTE 1 : Clément MAROT, *L'Adolescence clémentine*, « Petite épître au Roi », Épître VII, 1532.

TEXTE 2 : Pierre de RONSARD, *Odes*, Le premier livre des *Odes*, « Ode au roi », I, 1550.

TEXTE 3 : Théophile de VIAU, *Œuvres poétiques*, Première partie, « AU ROI », II, 1621.

TEXTE 4 : François de MALHERBE, *Poésies*, II, IX, « Au Roy Henry le Grand », (1627), éd. de 1630.

TEXTE 1 : Clément MAROT, *L'Adolescence clémentine*, « Petite épître au Roi », Épître VII, 1532.

Clément Marot, *Adolescence clémentine*, édition présentée, établie et annotée par François Roudaut, Le Livre de Poche, Paris, 2018, p. 199-200.

Petite épître au Roi¹

En m'ébattant je fais rondeaux en rime,
Et en rimant bien souvent je m'enrime :
Bref, c'est pitié d'entre nous rimailleurs,
Car vous trouvez assez de rime ailleurs,
5 Et quand vous plaît, mieux que moi, rimassez²,
Des biens avez, et de la rime assez.
Mais moi, à tout ma rime, et ma rimaille,
Je ne soutiens (dont je suis marri) maille³.
Or ce me dit (un jour) quelque rimart⁴ :
10 « Viens çà, Marot, trouves-tu en rime art,
Qui serve aux gens, toi qui as rimassé ?
- Oui vraiment (réponds-je) Henri Macé⁵.
Car, vois-tu bien, la personne rimante,
Qui au jardin de son sens la rime ente,
15 Si elle n'a des biens en rimoyant,
Elle prendra plaisir en rime oyant :
Et m'est avis que si je ne rimois,
Mon pauvre corps ne serait nourri mois,
Ne demi-jour. Car la moindre rimette,
20 C'est le plaisir, où faut que mon ris mette. »
Si vous supplie, qu'à ce jeune rimeur
Fassiez avoir un jour par sa rime heur⁶.
Afin qu'on die, en prose, ou en rimant,
« Ce rimailleur, qui s'allait enrimant,
25 Tant rimassa, rima, et rimonna,
Qu'il a connu, quel bien par rime on a. »

¹ Composée sans doute en 1518. C'est après cette épître, en rimes équivoquées (que les théoriciens comme Fabri et Sébillet considèrent comme les plus élégantes des rimes), que le roi François I^{er} aurait recommandé Marot à sa sœur Marguerite de Navarre.

² François I^{er} écrivait des poèmes.

³ Une maille est une monnaie de peu de valeur correspondant à la moitié d'un denier.

⁴ Néologisme fabriqué sur un suffixe courant.

⁵ Sans doute Macé de Villebresme, valet de chambre du roi, auquel le poète Guillaume Cretin adresse une épître elle aussi en rimes équivoquées.

⁶ *heur* : bonheur.

TEXTE 2 : Pierre de RONSARD, Odes, Le premier livre des Odes, « Ode au roi », I, 1550.

Texte établi et annoté par Paul Laumonier, Paris, Société des textes Français Modernes, 2001, p. 61-65.

AU ROI¹

Ode I

STROPHE I

Comme un qui prend une coupe,
Seul honneur de son trésor,
Et donne à boire à la troupe
Du vin qui rit dedans l'or :
5 Ainsi versant la rousée,
Dont ma langue est arousée,
Sur la race de VALOIS,
En mon dous Nectar j'abreuve
Le plus grand Roi qui se treuve,
10 Soit en armes ou en lois².

ANTISTROPHE

Heureus l'honneur que j'embrasse,
Heureus qui se peut vanter
De voir la Thebaine Grace³
Qui sa vertu veut chanter :
15 L'ayant pour ma guide⁴, SIRE,
Autre bien je ne desire,
Que d'apparoistre à tes yeus,
Le saint Harpeur de ta gloire
Et l'archer de ta mémoire
20 Pour la tirer dans les cieus.

ÉPODE⁵

Muse, bande ton arc dous,
Muse ma douce esperance,
Quel Prince fraperons nous,
L'enfonçant parmi la France⁶ ?

¹ Henri II qui avait succédé à François I^{er} le 31 mars 1547.

² Strophe imitée de Pindare.

³ La *Thebaine Grace*, c'est χάρις (la « grâce ») qui a inspiré les chants pindariques. Les v. 11-14 sont imités de Pindare.

⁴ *ma guide* : celui qui guide.

⁵ Comme dans les chœurs tragiques et les *Odes triomphales* de Pindare, l'épode est la troisième partie de la « triade », unité d'un chœur lyrique, après la strophe et l'antistrophe (seconde strophe du chœur antique).

⁶ Imité de Pindare. En raison de l'ellipse, il faut comprendre le passage ainsi : « Quel prince frapperons-nous de notre flèche que nous enfoncerons dans le cœur de la France ? ».

25 Sera-ce pas nostre ROI,
Duquel la divine oreille
Humera cette merveille⁷
Qui n'obéist qu'à ma loi ?

STROPHE 2

De Jupiter les antiques
30 Leurs ecris embellissoient
Par lui leurs chants poétiques
Commençoient, & finissoient,
Prenant⁸ plaisir d'ouïr dire
Ses louanges à la lire :
35 Mais HENRI sera le Dieu
Qui commencera mon mettre⁹
Et que j'ai voué de mettre
A la fin & au meilieu.

ANTISTROPHE

Le ciel qui ses lampes darde
40 Sur ce tout qu'il apperçoit,
Rien de si grand ne regarde
Qui moindre des Rois ne soit.
La terre sous eus se plie,
La mer fiere s'humilie
45 Au tonnerre de leur vois.
Il n'i a rien qu'ils n'ateignent,
Et bref tous les hommes creignent
L'horrible foudre des Rois¹⁰.

ÉPODE

Mais du nostre le grand heur¹¹
50 Les autres d'autant surpasse,
Que d'un rocher la grandeur
Les flancs de la rive basse.
Puisse-il par tout l'univers
Devant ses ennemis croistre,
55 Et pour ma guide apparoistre
Desus le front de mes vers¹².

⁷ La métaphore vient d'Horace, *Carmina* (II, XIII, v. 32) où il est question des récits de batailles que la foule « boit de ses oreilles ».

⁸ Le participe présent se rapporte à Jupiter.

⁹ *mon mettre* : mon mètre. Ces vers convenaient à une pièce liminaire : ils perdirent leur véritable sens quand l'ode devint, dans les éditions collectives, la 2^e du livre I.

¹⁰ Par là, ils ressemblent à Jupiter auquel les poètes comparaient souvent Henri II.

¹¹ *heur* : gloire.

¹² Imité de Pindare.

TEXTE 3 : Théophile de VIAU, *Œuvres poétiques*, Première partie, « AU ROI », II, 1621.

Nouvelle édition de Guido Saba, Paris, Classique Garnier/Poche, 2008, p. 11-13.

AU ROI¹

Cher objet des yeux et des cœurs,
Grand Roi, dont les exploits vainqueurs
N'ont rien que de doux et d'auguste,
Usez moins de votre amitié,
5 Vous perdrez ce titre de Juste
Si vous usez trop de pitié.

Quand un Roi par tant de projets
Voit dans l'âme de ses sujets
Son autorité dissipée,
10 Quoi que raisonne le conseil
Je pense que les coups d'épée
Sont un salulaire appareil².

L'honneur d'un juste potentat,
Est de faire qu'en son état
15 La paix ait des racines fermes.
Par là se doit-il maintenir
Et demeurer toujours aux termes³
De pardonner et de punir.

Contre ces esprits insensés,
20 Qui se tiennent intéressés
En⁴ la calamité publique,
Selon la loi que nous tenons,
Il ne faut point qu'un Roi s'explique
Que par la bouche des canons.

Les forts bravent les impuissants,
Les vaincus sont obéissants,
La justice étouffe la rage.
Il les faut rompre sous le faix :
25 Le tonnerre finit l'orage,
30 Et la guerre apporte la paix.

¹ Cette pièce est le résultat de la fusion de deux odes. La première ode (vers 1-30), comme l'indique le titre original : *Théophile au roi sur la réduction de Caen*, se réfère à la capitulation de Caen, le 17 juillet 1620 et a dû être écrite immédiatement après l'événement. Théophile a dû écrire la seconde ode (v. 31-66) après que le château de la Flèche avait été occupé par les troupes de la Reine-Mère, Marie de Médicis, alors adversaire du roi Louis XIII, son fils, et des princes rebelles, mais avant que le roi ne s'y rende le 4 août 1620. Comme il résulte de ces deux odes réunies en une seule pièce, le poète faisait partie de la suite du roi Louis XIII dans cette campagne.

² *appareil* : pansement, remède.

³ *aux termes* : en l'état.

⁴ *se tiennent intéressés / En* : portent un vif intérêt à.

Henri⁵, détourne ici tes yeux,
Et, regardant ces tristes lieux⁶
Consacrés à ta sépulture⁷,
Considère comme ton cœur
35 Se lâche⁸, et contre sa nature
Reçoit un ennemi vainqueur.

Toutefois, grand astre des rois,
Celle qui te prit autrefois
Encore impunément te brave ;
40 Ton cœur ne lui résiste pas,
Et demeure toujours esclave⁹
De ses victorieux appas.

Grande Reine, en faveur des lis
Avec lui presque ensevelis,
45 N'offensez point ses funérailles¹⁰ ;
Pour l'avoir, à quoi¹¹ le dessein
De venir rompre des murailles
Si vous l'avez dans votre sein ?

Merveilleux changement du sort !
50 Ce grand Roi, que devant sa mort
Vous gagniez avecque des larmes,
Est-il si puissant aujourd'hui
Qu'il vous faille employer des armes
Pour avoir empire sur lui ?

65 Quoique ce grand cœur généreux,
Forcé d'un respect amoureux,
Ait fléchi devant votre face,
Il n'est point si fort abattu
Que son fils¹² n'y trouve une place
60 Où faire luire sa vertu.

Nous croyons que ces révoltés,
À notre abord¹³ épouvantés,
Se défendront mal à la brèche ;
Et qui fera comparaison
65 De vingt canons contre une flèche
Dira que nous avons raison.

⁵ Dans cette seconde partie de l'ode, le poète s'adresse à Henri IV et à Marie de Médicis, sa femme, qui était arrivée à La Flèche, occupée par les troupes rebelles, le 20 juillet 1620 ; c'est là qu'était enseveli, dans la chapelle Saint-Louis, le cœur d'Henri IV.

⁶ *ces tristes lieux* : la chapelle Saint-Louis.

⁷ *à ta sépulture* : à la sépulture de ton cœur dans la chapelle Saint-Louis.

⁸ *Se lâche* : devient faible.

⁹ Et se connaît encore esclave.

¹⁰ *ses funérailles* : sa dépouille, son cœur enseveli.

¹¹ *à quoi* : à quoi bon.

¹² *son fils* : Louis XIII.

¹³ *abord* : approche, attaque.

TEXTE 4 : François de MALHERBE, *Poésies*, II, IX, « Au Roy Henry le Grand », (1627), éd. de 1630.

Edition de Jacques Lavaud revue et introduite par Alain Génétiot, Paris, Société des Textes Français Modernes, 1999, p. 41-42.

AU ROY HENRY LE GRAND
SONNET¹

Mon Roy, s'il est ainsi que des choses futures
L'escole d'Apollon apprend la verité,
Quel ordre merveilleux de belles aventures
Va combler de lauriers vostre posterité !

5 Que vos jeunes lyons² vont amasser de proye,
Soit qu'aux rives du Tage ils portent leurs combas,
Soit que de l'Orient mettant l'Empire bas,
Ils veuillent rebastir les murailles de Troye.

10 Ils seront mal-heureux seulement en un point :
C'est que si leur courage à leur fortune joint
Avoit assujetty l'un et l'autre hemisphere,

Vostre gloire est si grande en la bouche de tous,
Que tousjours on dira qu'ils ne pouvoient moins faire,
Puis qu'ils avoient l'honneur d'estre sortis de vous.

¹ Ce sonnet fut composé entre le 25 avril 1608, date de la naissance du duc d'Orléans, troisième fils du roi Henri IV et de Marie de Médicis, auquel il est fait allusion au vers 5, et le 25 mai de la même année, époque où une lettre de Malherbe à Peiresc nous apprend qu'il était achevé.

² *vos jeunes lyons* : les fils du roi.